

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1034 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1034

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. G. Kailis, de nationalité hellénique, est autorisé à exploiter à la station-service « Shell» sise à Djibouti, boulevard de la République, une licence de cinquième classe pour la vente de boissons hygiéniques non fermentées à consommer sur place.